

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, nous préférions que l'honorable député dépose ce document. Je suis certain que les députés qui s'intéressent à la question seront assez ingénieux pour faire connaître leur opinion au cours de la période sans limite de questions en dehors de la Chambre.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, étant donné que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures en a fait distribuer des exemplaires afin de pouvoir faire cette déclaration ici au lieu d'en donner la primeur aux journaux, nous aimerions mieux revenir aux motions afin qu'il fasse sa déclaration maintenant et qu'ainsi les députés puissent la commenter.

M. l'Orateur: Il semble qu'il n'y ait pas consentement unanime.

[Français]

L'honorable député de Lotbinière comprendra qu'il lui faudrait avoir le consentement unanime et, déjà, on a indiqué qu'il n'y a pas consentement unanime.

[Traduction]

Dans les circonstances, la présidence devra passer à l'ordre du jour.

M. Baldwin: Il y a consentement unanime pour revenir à l'appel des motions afin de déposer le document, si cela convient.

M. l'Orateur: La Chambre permet-elle au ministre de déposer le document dont il a parlé?

Des voix: D'accord.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mardi 23 mai, de la motion de l'honorable M. Turner (ministre des Finances): Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement, ainsi que l'amendement proposé par l'honorable M. Lambert (p. 2178).

[Français]

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur le président, je veux continuer et terminer les remarques que j'ai commencées hier sur le budget.

En avril 1972, le nouveau ministre des Finances (M. Turner) a déposé un compte rendu de la situation économique, dans le but de redorer le blason terni de l'administration du premier ministre (M. Trudeau). Dès le premier paragraphe, à la page 7, on peut lire que malgré que «la demande et la production canadiennes ont progressé à un rythme rapide depuis 1970»—le plus accéléré depuis 1966—il n'en reste pas moins que, et je cite:

pendant, malgré cette expansion, le taux de chômage est resté à un niveau élevé.

Il s'agit là d'une reconnaissance claire de l'échec administratif du gouvernement actuel, qui ne comprend pas, semble-t-il, le besoin d'expansion du pouvoir d'achat du consommateur, eu égard à l'immense pouvoir de production du Canada. Je citerai, à titre de démonstration de cet

[L'hon. M. Sharp.]

avancé et de preuve à jugement global, un autre passage qui figure à la première page de ce rapport:

L'un des principaux facteurs soutenant la demande au cours de 1971, comparativement à l'année 1970, a été la catégorie de dépenses intitulées «dépenses de consommation différées», composées de biens durables, comme les automobiles neuves, l'ameublement, de biens semi durables, comme les vêtements, les autres articles ménagers, et la nouvelle construction domiciliaire. Le volume des dépenses de consommation a augmenté de 1.4 milliards de dollars, soit à peu près de 12 p. 100, en 1971.

Cela démontre, monsieur le président, les immenses besoins des consommateurs et les limites de leur pouvoir d'achat. Il en résulte un endettement proportionnel des Canadiens. Le problème existe là, et nulle part ailleurs! Il faut, de toute évidence, augmenter le pouvoir d'achat des consommateurs, pour écouler la production nationale. Sinon, c'est l'accroissement de la misère au sein de l'abondance.

D'ailleurs, monsieur le président, j'en profiterai pour rappeler au très honorable premier ministre qu'il disait, lors de sa visite à Victoriaville, que le principal droit d'un individu n'était pas celui de travailler, mais celui de vivre convenablement dans son pays, et que, par ailleurs, la machine remplaçait de plus en plus l'homme. Cela signifie, s'il est logique, que le gouvernement devra trouver un mécanisme financier quelconque pour assurer un revenu garanti à chaque Canadien, compte tenu de la situation économique, pour pallier les inconvénients causés par le progrès.

L'étude du système monétaire me passionne et devrait aussi passionner mes collègues des autres partis. J'y trouve beaucoup de satisfaction, ayant la conviction de participer activement dans un domaine intrinsèquement relié au bien commun. Il est intéressant de constater toutes les contorsions intellectuelles des banquiers pour nous faire accepter d'emblée leur système monétaire, qui est une véritable utopie savante.

Leur ardeur intellectuelle ne les empêche pas de reconnaître l'existence d'une certaine situation très révélatrice. C'est ainsi que dans un mémoire présenté récemment par la Banque du Canada, on reconnaît, dans un style de technique monétaire incroyable, et je cite:

La politique économique des pouvoirs publics (y compris la politique monétaire) doit donc, dans une certaine mesure, être appliquée par tâtonnements d'après des données insuffisantes.

• (1510)

Voilà la norme la plus étonnante qui régit un domaine aussi important que celui de la monnaie, le sang économique de notre pays. Il n'y a pas à s'étonner qu'un tel désordre entraîne tant de fléaux, dont celui de l'inflation.

La seule façon de comprendre cela, c'est que le gouvernement est un faux-monnayeur. Je tenterai d'indiquer les causes de la poussée inflationniste qui semble avoir pris les responsables par surprise, surtout à cause de sa persistance, d'autant plus que la lutte que le gouvernement actuel livre à l'inflation depuis quatre ans s'est avérée un échec total, et ce au détriment des gagne-petit, des pauvres et des chômeurs.

Il est manifeste que l'on refuse de reconnaître les causes réelles de l'inflation, qui semble être devenue chronique. On semble vouloir en faire un cheval de Troie pour gagner ses élections. On était habitué à prévoir une inflation, en analysant certaines situations caractéristiques. C'était l'absence de produits de consommation devant un pouvoir d'achat abondant. Aujourd'hui, on réalise une abondance de produits, alors que se font sentir des besoins humains qu'un pouvoir d'achat insuffisant ne